

Droit Economie Gestion, mention Administration publique

RNCP28937 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	120
Code(s) ROME	K1401, K1404, K1704
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

<http://www.univ-valenciennes.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel peut exercer les fonctions d'encadrement voire de direction dans différents secteurs d'action publique, l'obtention d'un concours étant très fréquemment nécessaire.

Dans le domaine social, il anime et coordonne, sur le territoire de l'unité, le travail social et médico-social. Dirige l'équipe de travailleurs sociaux de l'unité. Il centralise et transmet les données, observations et analyses permettant de cerner les besoins sociaux et leurs évolutions. Il recense les besoins, propose et participe à la mise en œuvre de la politique sociale dans les secteurs qui relèvent de sa compétence. Exerce une fonction de conseil ou d'expertise auprès de la direction et des équipes de terrain. Encadre éventuellement un service ou une mission dans une unité territoriale.

Il participe au service public. Il participe, au sein d'un comité de direction, au processus de décision et à la définition d'une ligne stratégique d'une collectivité. Il assiste la direction générale de la collectivité, impulse, organise et dirige la mise en œuvre des plans d'actions en fonction des objectifs définis par la direction générale et/ou les élus. Apporte aux élus des arguments stratégiques d'aide à la décision.

Il veille à la mise en œuvre des politiques publiques arrêtées par les autorités politiques. Il prend au plus près des citoyens les mesures nécessaires au bon fonctionnement des services publics, et encadre leur évolution. Il contrôle et vérifie l'application des dispositions législatives et réglementaires. Il traite les cas complexes ou litigieux.

Il est en contact avec les usagers : il les informe et les conseille dans différents domaines (orientation et insertion, suivi social, assistance aux personnes, protection juridique...).

Il gère un budget, assure la surveillance des comptes publics. Réalise et contrôle la procédure comptable et budgétaire de la collectivité ou d'un grand service. Vérifie les données comptables. Réalise les documents comptables et budgétaires correspondants. Assiste et conseille les services de la collectivité.

Dans le domaine financier plus particulièrement, il assure ou supervise les procédures budgétaires, la gestion de la dette, de la trésorerie et des garanties d'emprunt, les analyses financières et fiscales et propose des stratégies. Supervise le contrôle de gestion, la mise en place de tableaux de bord, la gestion comptable, la gestion financière

des marchés publics. Assure la direction des services financiers, budgétaires et comptables. Assure ou supervise le contrôle des satellites. Pilote les services comptables des grandes collectivités. Supervise l'exécution des recettes et des dépenses. Assure les relations avec les services comptables de l'Etat, la gestion comptable des marchés, les opérations comptables complexes. Participe à la procédure budgétaire. Optimise la gestion de la trésorerie

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Dans le cadre de la certification, les compétences communes suivantes sont évaluées :

- Encadrer, animer une équipe
- Analyser une situation sur la base de textes juridiques et réglementaires
- Se documenter, utiliser les bases de données juridiques
- Appliquer des processus méthodologiques rigoureux à des affaires très différentes.
- Interpréter une situation pour identifier les éventuels problèmes juridiques et réglementaires
- Proposer des solutions, informer et conseiller les usagers.

Les capacités attestées concernent trois grands domaines de compétences spécifiques :

- l'insertion et le suivi social;
- la protection juridique et application de la loi;
- la gestion des fonds publics

Compétences spécifiques au domaine de l'insertion et du suivi social :

- Analyser avec discernement et recul une situation, un problème
- Conseiller et proposer les démarches, moyens et interlocuteurs les plus appropriés à la résolution du problème posé
- Ecouter des personnes en situation souvent difficile
- Informer sur les données importantes à prendre en compte pour mener à bien le plan d'action défini : circuits administratifs, aspects réglementaires, marché du travail, métiers, dispositifs de formation...
- Engager des interventions de médiation entre les usagers et les organismes concernés (courriers, rapports...)
- Activer ou réactiver la motivation des personnes
- Accompagner les publics dans leurs actions et évaluer régulièrement l'évolution des situations pour procéder à d'éventuels réajustements d'intervention.

Compétences spécifiques au domaine de la protection juridique et application de la loi :

- Informer et conseiller les différents acteurs (salariés, consommateurs, chefs d'entreprise...), mener des actions éducatives et formatives
- Se documenter, analyser les faits et les documents recueillis.
- Décider, après analyse de la situation, des mesures opérationnelles ou administratives à prendre en cas d'infractions, engager les procédures nécessaires
- Instruire les dossiers à titre de contrôle et de redressement (notifications administratives, poursuites, instruction de dossiers contentieux).
- Elaborer des rapports précis et complexes pour rendre compte de son action

Compétences spécifiques au domaine de la gestion des fonds publics :

- Elaborer des documents budgétaires pour un service, un établissement public ou une collectivité publique
- Traiter les réclamations ou les contestations des contribuables
- Se documenter et rechercher les textes ou les règlements permettant de traiter les dossiers
- Analyser des déclarations de revenus, de succession, de solidarité sur la fortune....
- Proposer et négocier des transactions avec le déclarant en cas de litiges
- Engager des actions en cas de non paiement
- Organiser la perception des recettes et le paiement des dépenses des collectivités locales, établissements médicaux sociaux...
- Réaliser des études économiques et financières de prévision des recettes et conseiller la structure publique concernée.
- Etre rigoureux et maîtriser les outils de l'analyse financière et comptables.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les professionnels travaillent dans l'administration publique, qu'il s'agisse des services centraux ou déconcentrés de l'Etat, des services des collectivités locales ou des services sanitaires et sociaux.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Tous types d'emplois publics accessibles par concours ou recrutement contractuel.

Et ce dans toutes les fonctions publiques : fonction publique d'Etat, fonction publique des Collectivités territoriales, fonction publique hospitalière

- Tous types d'emploi dans les institutions de droit privé gérant des services publics, en utilisant le droit public et le management public.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

La DARES et France Travail ne publient aucun indicateur sur les familles professionnelles auxquelles ce périmètre se rattache.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28937/>